

Pleudihen

Village



05/02/2021 n°2076

UN AVENIR POUR NOTRE HÔPITAL

La santé est par essence une politique publique dont on attend beaucoup. Entre besoins croissants et coûts de fonctionnement exponentiels, la maîtrise de ce budget est complexe. Afin de garantir davantage d'efficacité, l'État a créé les Agences Régionales (ARS) pour organiser l'offre de soins local et s'assurer du respect des moyens financiers votés dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale. En 2016, l'ARS a souhaité la création d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) entre les centres hospitaliers de Saint-Malo, Dinan et Cancale. L'ambition était d'optimiser leur fonctionnement en « favorisant le partage de ressources matérielles, humaines et médicales » et « d'élaborer des projets communs afin d'amplifier leur efficacité et de toujours mieux répondre aux besoins de santé de la population ».

On l'a constaté depuis, les résultats ne sont pas ceux que nous, élus, aurions pu idéalement escompter. Dès 2018, la gynécologie obstétrique et l'anesthésie réanimation sont relevées comme constituant des points de fragilité sur Dinan. Ces métiers sont en très forte tension ce qui complique le recrutement sur les établissements ne disposant pas d'équipes structurées et souffrant d'une faible activité comme à Dinan. De son côté, l'équipe de Saint Malo est alors insuffisante pour constituer une équipe territoriale. Cette fragilisation de Dinan est accentuée en 2019 avec plusieurs départs non compensés qui vont entraîner la fermeture temporaire de la maternité. Cette évolution inquiète et plusieurs élus locaux se mobilisent. Le service finira pas rouvrir mais en ayant recours à des intérimaires. Malheureusement, à la suite de graves incidents, il sera décidé de fermer la maternité accouchante en 2020. Il est utile de rappeler le refus d'une grande partie du personnel de continuer à travailler avec des intérimaires. Le 24 septembre 2020, nous étions plusieurs maires pour rencontrer le Directeur Général de l'ARS, ainsi que le Président du Conseil de Surveillance, le Directeur et la Présidente de CME (Commission médicale d'établissement) de Dinan. Ceux-ci nous ont expliqué pourquoi ils n'étaient pas en mesure de rouvrir la maternité. Nous avons forcément été nombreux à être déçus par ce qui nous a été présenté. Cependant, nous devons tenir compte de la situation et de ses réalités. Un des constats que je considère pour ma part le plus navrant est l'érosion de la fréquentation de la maternité. Le constat est qu'une naissance sur deux du territoire ne se fait pas à l'hôpital René Pleven. Comment défendre notre maternité si la moitié de la population fait un choix contraire alors que nous sommes déjà sur une « petite sectorisation » ?

Certains élus ont souhaité s'exprimer publiquement ces dernières semaines pour « défendre l'hôpital », ils invitent à adresser une carte à destination du Président de la République. Pourtant mobilisés sur le sujet depuis plusieurs années et attaché à ce service public, je n'étais pas convaincu de la pertinence d'une telle opération. Cette fuite de 50% des naissances est malheureusement déjà une expression des besoins du territoire et plus fiable que l'envoi d'une carte sans engagement.

Au-delà du sujet de l'hôpital de Dinan, la question de fond est finalement plutôt l'offre de soins que nous souhaitons à l'échelle de notre territoire, quel avenir pour nos hôpitaux dans ce nouveau projet et avec quels financements ? La lettre de cadrage qui vient d'être signée ce mercredi 3 février 2021 entre le GHT, les conseils de surveillance et les CME apporte quelques éléments de réponse et se montre très rassurante sur le devenir du site de Dinan. S'il est bien prévu la construction d'un nouvel établissement hospitalier, le maintien des autres centres à Saint-Malo, Cancale et Dinan est lui aussi confirmé. Didier Lechien, maire de Dinan et Président du Conseil de surveillance, confirme que l'hôpital René Pleven sera modernisé (70M€) pour proposer davantage de consultations de spécialistes. Il conservera son service d'urgences H24 (Smur) et deviendra le siège administratif du nouvel ensemble. Un budget de 400M€ serait alloué pour mener à bien ce plan. J'en profite pour vous indiquer qu'à aucun moment, il n'a été question d'un éventuel projet sur notre commune.

Après les récents événements qui ont émaillé son actualité, ce projet augure d'une belle « renaissance » pour l'hôpital René Pleven. C'est évidemment attendu par les équipes du personnel. A nous tous, élus et population, d'accompagner ce développement par des choix en cohérence avec nos souhaits.

Le Maire, David Boixière

CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE

02.96.88.20.55

Lundi	14h-17h30 (au lieu de 18h)
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 14h-17h30
Jeudi	14h-17h30
Vendredi	10h-12h30
Samedi	9h-12h30



EXPOSITION
la Vie à l'EHPAD
« La Consolation »
Expo peinture par
Mme Annick MAZE
M. Jean PENISSON,
résidents de
l'EHPAD

Exposition ouverte
aux heures
d'ouverture de la
bibliothèque
du 8 au 27 février
- Entrée libre -
masque obligatoire

bmpleudihen@wanadoo.fr



MARCHÉ tous les MARDIS
de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie, fleurs,
boucherie-charcuterie, galettes, artisanat,
fromages, produits laitiers fermiers...

INFOS PRATIQUES



Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. Pharmacie : 3237

Sage-femme : 09.84.45.25.37

Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » :
02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance :
02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence
le **Mardi, de 9h à 11h30** en mairie de
Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE 06.08.54.09.22

Solidarités Nouvelles face au
chômage reçoit en mairie sur RDV
chaque 2ème mardi du mois.
Inscription au 02.96.83.20.20

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : **mardi 16/02**

Dans le bourg : **tous les mardis.**



VACANCES d'HIVER
PLEUDIHEN – ST HÉLEN – LA VICOMTÉ
ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

OUVERTURE DU LUNDI 22 FÉVRIER AU VENDREDI 5 MARS

L'accueil de loisirs propose à tous les enfants de 3 à 12 ans (**enfant propre obligatoirement**) des activités variées (grand jeu, sortie, sport, création...). Il tient compte également du rythme de chaque enfant qui lui est confié (sieste échelonnée, temps calme, temps libre) ainsi que de leurs desiderata.

NB : En raison de la Covid-19, il n'y aura pas de sortie avec le « grand public ».

MODALITÉS ADMINISTRATIVES à faire à **pleudihen.jeunesse@orange.fr** ou dans **L'UNE DES 3 MAIRIES** AVANT LE DÉBUT D'UNE PREMIÈRE PRÉSENCE.

- Si votre enfant est scolarisé à Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté ou fréquente déjà l'accueil de loisirs extrascolaire (vacances scolaires) ou / et périscolaire (mercredis scolaires), merci de remplir uniquement la fiche de présence.

- Si c'est une première présence pour l'année scolaire en cours, merci de remplir la fiche de renseignements + la fiche de présence.

DERNIER DÉLAI D'INSCRIPTION : Samedi 13 février

(Si désistement après cette date, un certificat médical sera exigé dans les 48h pour ne pas être facturé).

RENSEIGNEMENTS.

- Mairie de Pleudihen : José Escanez au 02.96.83.20.20. – 06.68.19.26.42. – pleudihen.jeunesse@orange.fr

- Mairie de Saint-Hélen : 02.96.83.21.55. / Mairie de La Vicomté : 02.96.83.21.41.



ARRETE temporaire n°2021-3 portant réglementation de la circulation VC n°3 du 8 février au 12 mars 2021 (fermeture 24h/24h)

Pendant le renouvellement de la conduite d'eau potable sur la VC n°3 du carrefour du Bas de la Lande au château d'eau, **la circulation sera interdite à tous les véhicules VL et PL, dans les deux sens, VC n°3, du carrefour du Bas de la Lande au croisement avec la VC n°38.**



ASSOCIATION
« Demain ça commence aujourd'hui »

Comment consommer moins de carburant ?
 En adoptant l'écoconduite ! Ne pas « pousser » le régime moteur peut faire économiser jusqu'à 20 % de carburant. Une conduite souple est donc à privilégier. En cette période hivernale, il est inutile de faire tourner le moteur au ralenti pour le faire chauffer ; commencez plutôt à rouler à vitesse modérée, en accélérant doucement pendant les cinq premiers kilomètres.
 Si vous conduisez en « poussant » le moteur, la surconsommation peut atteindre 45 % sur le premier kilomètre, 25 % sur le second. La pollution augmente aussi sensiblement, car les pots catalytiques ne fonctionnent pas de manière optimale à froid. L'application mobile gratuite GECO peut vous aider à consommer moins en adaptant votre conduite. Elle vous guide dans vos trajets en ville et vous donne des conseils pour conduire de façon plus souple avec une vitesse stable. À la clé, vous pouvez faire 10 à 15 % d'économie de carburant.
 Une dernière astuce : pensez à éteindre le moteur pour un arrêt de plus de 10 secondes en stationnement ou en file d'attente à la station-service.



Les rendez-vous de la mission locale

Judi 11 février – 9h30

Le Service Civique :

Témoignage et Offres de postes

Rendez-vous à la Mission Locale du Pays de Dinan, 5 rue Gambetta 22100 DINAN pour écouter les témoignages de jeunes tuteurs et découvrir les offres de postes près de chez vous. Pour plus d'information : service-civique.gouv.fr

Menus de Saint Valentin



Restaurant La Cale de Mordreuc

Le menu de la St Valentin.
35 €/personne

- Amuse bouche
Sweet Echalion
- Entrées

- Poissons de Ligne marinées, Panais, Orange sanguine
- Ravioles de Veau et Champignons, bouillon Citronnelle

•Plats

- Jack de Tomy à la Bergamote/Cédrat, Courge et Epinards
- Bœuf, pommes de terre, Topinambour, jus Betterave / Marjolaine

•Desserts

Finger Pur Cacao/Txokola
 Macoeuron Passion et Gingembre
 Restaurant La Cale de Mordreuc. 2, rue des Terre Neuvas - 22690 Pleudihen sur Rance . Réservations au 02.96.83.20.43
 lacaledemordreuc@orange.fr



Restaurant L'OSMOSE

Menu de Saint Valentin à partager. 90 € pour 2
(soit 45 €/personne)

La saint Jacques de plongée, Blanc manger à la cardamome blanche, Carpaccio acidulé et pain focaccia

•••

Côte de veau à basse température puis rôtie, Tourte de légumes de saison au foie gras, Jus iodé

•••

Strates de tome de la Renaudais fumée, Compotée de figues

•••

Douceur au chocolat, Gingembre et citron
 Menu proposé à emporter pour le week-end de la saint Valentin. Toutes les commandes pour ce menu seront à retirer au restaurant, le samedi 13 Février entre 16h et 18h.
 7, Place de l'église - 22690 Pleudihen sur Rance. Réservations au 02.96.83.38.75. contact@restaurant-losmose.com

Création d'une « COMMISSION JEUNES ».

La crise sanitaire aura marqué de plein fouet le quotidien des jeunes en 2020. Il faut déplorer un impact de la pandémie à différents niveaux : pédagogique, économique, psychologique... Nous avons cependant constaté que beaucoup de jeunes sont en demande de lien social et de possibilité de pouvoir s'exprimer. Il semble donc important de prendre le temps de les écouter et de mieux les comprendre.

Nous souhaitons créer une « Commission Jeunes » permettant de les associer aux projets de notre commune*.

Cette commission est ouverte à des **jeunes de 14 à 20 ans** qui souhaitent participer à la vie communale. Constitution d'un **groupe de 15 à 20 jeunes, garçons et filles prêts à s'investir.**

Les principaux thèmes envisagés sont : Environnement / Equipements sportifs / Citoyenneté - Droits et devoirs / Culture et Animations / Communication / Transports / etc

Organisation

- 1 animateur (adjoint ou conseiller municipal par commune*)
- + des Groupes de travail de 4 à 6 jeunes par Thème.
- + une Réunion plénière trimestrielle, avec un compte rendu présenté dans chaque conseil municipal.

Les contacts pour plus de renseignements :

Elu : Jacques Terrière Adjoint à la Culture et à la Citoyenneté
 jterriere.icom@gmail.com

Jeunes :

Paul Houllès : paul.houles.22@icloud.com
 Guillaume Pépin : guillaume-pepin@outlook.com

* Avec nos collègues élus de La Vicomté-sur-Rance et de Saint-Hélen, nous étudions la possibilité d'étendre cette commission à nos trois communes.